

10, rue Général de Gaulle

76310 Sainte-Adresse

02 35 54 65 50

contact.lycee@esja.fr

www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

AVIS PRATIQUE DE RENTREE

SEPTEMBRE 2026

1. REMISE DES LIVRES ET Pochettes

Les élèves de CAP et les étudiants de BTS ne sont pas concernés par la remise des livres.

La distribution sera assurée **le jeudi 27 et vendredi 28 août de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00** sur votre site de rentrée (voir le tableau du paragraphe 2). Merci de vous présenter avec un chèque de caution, à l'ordre du LPO Jeanne d'Arc, d'un montant de 150 €.

Dispositif Atouts Normandie : la collecte du montant alloué pour l'achat des manuels scolaires sera organisée dans le courant du mois de septembre.

Vous devez activer les droits : pour cela, merci de vous référer au document annexe intitulé « Carte Atouts Normandie ».

2. HORAIRES DE RENTREE

Afin d'accueillir **les élèves** d'une façon personnalisée, nous avons prévu une rentrée échelonnée **le mardi 1^{er} et le mercredi 2 septembre selon les classes**. Il s'agit d'une prise de contact avec le professeur principal. Les élèves seront libérés à l'issue de cet accueil, sauf pour les classes de 3^{ème} Prépa métiers qui bénéficient d'une journée particulière dont vous trouverez le déroulement dans un document joint.

SITE de GAULLE (10, rue Général de Gaulle à Ste Adresse). Appel dans la cour :

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
2 ^{nde} BAC Pro GATL*	Mardi 1 ^{er} septembre	9h00	G3
2 ^{nde} BAC Pro ASSP*	Mardi 1 ^{er} septembre	9h30	C110 C112
3 ^{èmes} Prépa Métiers	Mardi 1 ^{er} septembre	10h15	C109
2 ^{ndes} GT*	Mardi 1 ^{er} septembre	10h30	O00 O02 O04 O06 O203
2 ^{nde} BAC Pro AEPA*	Mardi 1 ^{er} septembre	11h00	G304

* cf document joint « Accueil des primo entrants »

T ^{ale} ST2S	Mardi 1 ^{er} septembre	13h30	O201 O203
1 ^{ères} ST2S	Mardi 1 ^{er} septembre	13h45	O04 O06
1 ^{ère} BAC Pro AGOrA	Mardi 1 ^{er} septembre	14h00	G3
T ^{ale} BAC Pro AGOrA	Mardi 1 ^{er} septembre	14h15	G 204
T ^{ale} BAC Pro AEPA	Mardi 1 ^{er} septembre	14h15	G304
1 ^{ère} BAC Pro AEPA	Mardi 1 ^{er} septembre	14h30	G302
1 ^{ères} BAC Pro ASSP	Mardi 1 ^{er} septembre	14h45	C110 C112
1 ^{ères} STMG	Mardi 1 ^{er} septembre	15h00	C202 C204
1 ^{ères} G – T ^{ales} G	Mardi 1 ^{er} septembre	15h15	O02 O04 O201 O203
1 ^{ère} STI2D – T ^{ale} STI2D	Mardi 1 ^{er} septembre	15h30	C221 C219
1 ^{ère} STL – T ^{ale} STL	Mardi 1 ^{er} septembre	15h45	C215 C217
T ^{ales} STMG	Mardi 1 ^{er} septembre	16h00	C113 C115
T ^{ales} BAC Pro ASSP	Mardi 1 ^{er} septembre	16h15	C110 C112

SITE COTY (1 place Germaine Coty au Havre) :**Lycée Professionnel : Appel dans la cour**

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
2 ^{ndes} CAP AEPE*	Mardi 1 ^{er} septembre	9h00	A112 / A114
2 ^{nde} CAP 2AGA*	Mardi 1 ^{er} septembre	9h15	A109
2 ^{nde} BAC Pro MBBE*	Mardi 1 ^{er} septembre	9h30	A104
2 ^{nde} CAP EPC*	Mardi 1 ^{er} septembre	9h45	A209
2 ^{nde} CAP OL*	Mardi 1 ^{er} septembre	10h00	A101
2 ^{nde} BAC Pro TNE*	Mardi 1 ^{er} septembre	10h15	A102
3 ^{èmes} Prépa Métiers	Mardi 1 ^{er} septembre	10h30	A108 A110
2 ^{nde} CAP PSR*	Mardi 1 ^{er} septembre	10h45	A111
2 ^{nde} CAP CSHCR*	Mardi 1 ^{er} septembre	11h00	A113

* cf document joint « Accueil des primo entrants »

1 ^{ère} BAC Pro ECP	Mardi 1 ^{er} septembre	13h30	A112
T ^{ale} BAC Pro ECP	Mardi 1 ^{er} septembre	13h45	A111
T ^{ales} CAP AEPE	Mardi 1 ^{er} septembre	14h00	A104
T ^{ale} CAP 2AGA	Mardi 1 ^{er} septembre	14h15	A109
1 ^{ère} BAC Pro MELEC	Mardi 1 ^{er} septembre	14h30	A114
1 ^{ère} BAC Pro CIEL	Mardi 1 ^{er} septembre	14h30	A102
T ^{ale} BAC Pro MELEC	Mardi 1 ^{er} septembre	14h45	A108
T ^{ale} BAC Pro CIEL	Mardi 1 ^{er} septembre	14h45	A113
T ^{ale} CAP PSR	Mardi 1 ^{er} septembre	15h00	A106
T ^{ale} CAP CSHCR	Mardi 1 ^{er} septembre	15h15	A212
T ^{ale} CAP EPC	Mardi 1 ^{er} septembre	15h30	A209
T ^{ale} CAP OL	Mardi 1 ^{er} septembre	15h45	A101

Enseignement supérieur : Appel en salle de réception

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
1 BTS MECP	Mardi 1 ^{er} septembre	15h00	B001
2 BTS MECP	Mardi 1 ^{er} septembre	14h45	B002
1 BTS ELT	Mardi 1 ^{er} septembre	13h30	A225
2 BTS ELT	Mardi 1 ^{er} septembre	13h45	A226

SITE DU PARC (37 rue Général de Gaulle à Ste Adresse) :**Enseignement Supérieur :**

Classes	Jour	Heure de rentrée	Salle
1 BTS SAM	Mardi 1 ^{er} septembre	8h30	
1 BTS MCO	Mardi 1 ^{er} septembre	9h00	
1 BTS TO	Mardi 1 ^{er} septembre	9h30	
1 BTS ESF	Mardi 1 ^{er} septembre	10h00	
1 BTS SP3S	Mardi 1 ^{er} septembre	10h30	
2 BTS TO	Mardi 1 ^{er} septembre	11h00	
2 BTS ESF	Mardi 1 ^{er} septembre	13h30	
2 BTS MCO	Mardi 1 ^{er} septembre	14h00	
2 BTS SP3S	Mardi 1 ^{er} septembre	14h30	
2 BTS SAM	Mardi 1 ^{er} septembre	15h00	
DE CESF	Mardi 1 ^{er} septembre	15h30	

N.B. : les 1 et 2TO sont mobilisés pour l'accueil des Primo Entrants le mercredi 2 matin**Site de Gaulle**

Lycée Polyvalent

10, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse**Site du Parc**

Enseignement Supérieur

37, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse**Site Coty**

Lycée Polyvalent

1, place Germaine Coty
76620 Le HavreENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Diocèse du Havre

Mercredi 02 septembre : Une journée d'intégration est organisée pour toutes les classes des « primo entrants » des sites de Gaulle et Coty, repérées en italique* dans les tableaux ci-dessus. Le programme détaillé vous est fourni ci-joint.

Jeudi 03 septembre : Pour toutes les classes le début des cours réguliers se fera selon l'emploi du temps diffusé au moment de l'accueil.

3. EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : DEPLACEMENTS ET PROGRAMME

La répartition géographique des différents sites d'activités sportives (stades, piscines) amène les élèves à effectuer des déplacements autonomes.

Nous vous informons que les textes officiels stipulent qu'en lycée, lors des déplacements individuels, la responsabilité seule de l'élève est engagée. L'assurance individuelle accident souscrite par le lycée couvre ce risque.

Si l'élève utilise un véhicule à moteur, l'assurance du véhicule le couvre. Vous pourrez prendre connaissance du programme d'éducation physique et sportive de votre enfant pour l'année scolaire à l'issue de la première séance d'E.P.S.

4. POINTS D'ATTENTION CONCERNANT LE CONTRAT DE VIE SCOLAIRE :

Nous vous rappelons que :

- L'usage du tabac et de la cigarette électronique est totalement proscrit dans l'établissement.
- L'utilisation des téléphones portables et des appareils diffusant de la musique est autorisée uniquement à l'extérieur des bâtiments, ou à des fins pédagogiques durant un cours sous la responsabilité du professeur. En dehors de ces situations, ces appareils doivent être éteints et rangés. L'utilisation des objets non autorisés dans les bâtiments peut entraîner une confiscation.
- Les élèves portent des vêtements soignés et décents, adaptés à une vie scolaire et professionnelle (le crop top est interdit). Ils entrent tête nue dans les bâtiments et retirent leur manteau dans les salles de cours et autres lieux de travail. Certaines activités pédagogiques nécessitent une tenue spécifique. Le port du jogging est réservé au cours d'EPS.
- Toute modification ponctuelle ou définitive de l'emploi du temps sera consultable sur Pronote.

5. FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures sera communiquée par chaque enseignant la semaine de la rentrée.

6. CONTRIBUTION FAMILIALE POUR L'ANNEE SCOLAIRE

Nous vous rappelons que la démarche pour obtenir une réduction est à effectuer à chaque rentrée, avant le 15 octobre, par mail auprès du service comptabilité (comptabilite@esja.fr) en envoyant la première page de votre avis d'imposition de l'année antérieure.